



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

Municipalité de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

**7 juin 2022
À 18H00
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN**

Saint-Urbain, le 31 mai 2022

Prenez avis qu'une assemblée extraordinaire du conseil est convoquée pour le mardi 7 juin 2022 à 18h00 à la salle du conseil municipal de la municipalité de St-Urbain. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN
ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU MARDI 7 JUIN 2022**



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 7^{er} juin 2022, à dix-huit heures (18h00) au lieu habituel des délibérations;

2. Règlement d'emprunt

- 4.1 Adoption du règlement d'emprunt numéro 376 au montant de 900 000 \$ pour l'acquisition d'un camion incendie de type autopompe citerne et divers accessoires;

3. Autres

- 3.1 Période de questions;
- 3.2 Levée de l'assemblée.

Donnée à St-Urbain, ce 31 mai 2022

A handwritten signature in blue ink, reading "Gilles Gagnon", is positioned above a horizontal line.

Gilles Gagnon, urb.
Directeur général